

hansgrohe



Hansgrohe Conseils & Entretien

Dans cette brochure Hansgrohe '**Conseils & Entretien**' nous voulons vous informer des plaintes et réclamations possibles. Dans beaucoup de cas, il est possible de déterminer l'origine de l'endommagement du produit sur base de son apparence. Grâce aux photos et à la description des caractéristiques nous pouvons vous aider à mieux évaluer et prévenir la plainte éventuelle.

La robinetterie Hansgrohe et Axor a été conçue avec le plus grand soin. Pour Hansgrohe, la qualité et la durée de vie font parties d'un tout indissociable à la technologie innovante.



Sommaire

Calcaire	3
Influences électrochimiques	4
Adoucisseur d'eau	5
Usure / détérioration	6
Acides	7
Autres plaintes	8
Vidéos d'installations et d'entretien sur YouTube	8
Conseils d'entretien et de nettoyage	9
Conditions de garantie	10
Informations générales	12

Plaintes causées par le calcaire.

Ressemblant à ceci :



Caractéristiques :

- Taches blanchâtres en forme de gouttes créées par des résidus d'eau.
- Reparties de façon uniforme sur l'ensemble de la robinetterie.
- Plus prononcé sur les parties 'chaudes' que sur les parties 'froides' du produit.

Solution possible :

- Appliquez une petite quantité de détartrant à base d'acides citriques sur un chiffon et frottez jusqu'à ce que les traces soient parties, ensuite bien rincer avec de l'eau clair. Après vous pouvez appliquer du polish pour chrome pour protéger.
- Pour prévenir : après utilisation, essuyez la robinetterie avec un chiffon sec.
- Remplacez la robinetterie ou une pièce détachée. Sur pro.hansgrohe.be vous pouvez télécharger le catalogue de pièces détachées et trouver la référence de la pièce, si disponible. Vous pouvez aussi relire nos conditions de garantie sur le site web.
- Les plaintes suite aux dépôts de calcaire ne sont pas couvertes par la garantie Hansgrohe.

Plaintes causées par une influence électrochimique.

Ressemblant à ceci :



Caractéristiques :

- Un bec en laiton, un bras de douche ou autre démontre des fissures vertes souvent réparties et pas concentrées à un endroit.
- La cause : la terre du réseau électrique n'est pas en ordre. Des composants agressifs de l'eau provoquent une activité électrochimique qui attaque le laiton de l'intérieur.

Solution possible :

- Ces dégâts ne peuvent plus être réparés et ne sont pas couverts par les conditions de garantie Hansgrohe parce qu'ils sont provoqués par des facteurs externes.
- Remplacez la robinetterie ou une pièce détachée. Sur pro.hansgrohe.be vous pouvez télécharger le catalogue de pièces détachées et trouver la référence de la pièce, si disponible. Vous pouvez aussi relire nos conditions de garantie sur le site web.

Plaintes causées par un adoucisseur d'eau.

Ressemblant à ceci :



Caractéristiques :

- Dépôts craquelés causés par des résidus de gouttes d'eau.
- Reparties de façon uniforme sur l'ensemble du produit.
- Cette détérioration ne peut être solutionnée par un détartrant à base d'acides citriques.

Solution possible :

- Appliquez une petite quantité de polish pour chrome sur un tissu et frottez jusqu'à ce que les traces ont disparues. Ainsi une couche de protection en cire est formée.
- Pour prévenir : après utilisation, essuyez la robinetterie avec un chiffon sec.
- Contrôlez le réglage de votre adoucisseur d'eau / échangeur d'ions. Nous conseillons de ne pas le régler en dessus de dH 4°.
- Remplacez la robinetterie ou une pièce détachée. Sur pro.hansgrohe.be vous pouvez télécharger le catalogue de pièces détachées et trouver la référence de la pièce, si disponible. Vous pouvez aussi relire nos conditions de garantie sur le site web.
- Ces plaintes ne sont pas couvertes par la garantie Hansgrohe.

Plaintes causées par l'usure / la détérioration.

Ressemblant à ceci :



Caractéristiques :

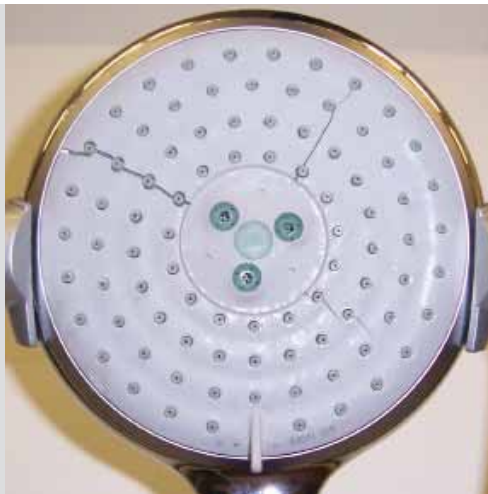
- Déteriorations par endroit(s).
- Déterioration dûe à une mauvaise manipulation ou un usage inapproprié du produit.
- Déterioration causée par une chute ou la négligence (aucun entretien ou très peu).

Solution possible :

- Ces dégâts ne peuvent plus être réparés et ne sont pas couverts par la garantie Hansgrohe parce qu'ils sont provoqués par des facteurs externes ou un usage inapproprié du produit.
- Remplacez la robinetterie ou une pièce détachée. Sur pro.hansgrohe.be vous pouvez télécharger le catalogue de pièces détachées et trouver la référence de la pièce, si disponible. Vous pouvez aussi relire nos conditions de garantie sur le site web.

Plaintes causées par des acides.

Ressemblant à ceci :



Caractéristiques :

- L'utilisation de nettoyants désinfectants agressifs ou contenant des acides corrosifs qui peuvent laisser des traces sur l'ensemble du produit (matière synthétique et métal chromé)
- Une agression locale par des acides, provoquant le détachement de la couche chromée.
- Fissures et/ou craquelures dans la robinetterie.

Solution possible :

- Ces dégâts ne peuvent plus être réparés et ne sont pas couverts par la garantie Hansgrohe parce qu'ils sont provoqués par des facteurs externes.
- Remplacez la robinetterie ou une pièce détachée. Sur pro.hansgrohe.be vous pouvez télécharger le catalogue de pièces détachées et trouver la référence de la pièce, si disponible. Vous pouvez aussi relire nos conditions de garantie sur le site web.

Autres plaintes :

Mon robinet ou ma douche goutte. Que dois-je faire?

Lorsqu'on éteint un robinet ou une douche, il est physiquement inévitable que ce robinet ou cette douche goutte pendant un certain temps. Ce phénomène n'est pas un défaut qui justifie le remplacement du produit ou d'une pièce détachée (par ex. la cartouche) ou une plainte. Souvent un mousseur sale et/ou entartré est à la base d'un robinet qui coule. On peut accélérer le vidage d'une douche en frottant avec ses doigts sur les ouvertures de jet (QuickClean).

Joint-filtre entre le flexible de douche et la douche à main

Les joints-filtres livrés avec chaque douche à main ne doivent pas être remplacés par des joints simples, sinon les crasses et les dépôts de calcaire peuvent entrer dans la partie technique. Ceci mène à des ouvertures de jets bouchées et ne justifie pas une plainte.

Vidéos d'installation :



Vidéos d'installation - Hansgrohe sur YouTube

Sur la chaîne YouTube Hansgrohe Belgique vous trouverez des informations sur l'entreprise ainsi qu'un tas de vidéos d'installation et d'entretien. Ces vidéos vous informent entre autres de l'installation de l'iBox universal, de Showerpipes, du remplacement de mousseurs, comment régler la température maximale d'un thermostatique, etc.

www.youtube.com/hansgrohe16

Par exemple :

Le réglage de la température des robinets thermostatiques

Veillez toujours régler manuellement la température lors du montage d'un robinet thermostatique. Ainsi, l'eau aura vraiment la température comme l'indique la butée de température. Il est également possible d'instaurer une température d'eau chaude maximale grâce à la Fonction Safety.

Instaurer une limitation de température maximale avec la Fonction Safety

Tous nos mitigeurs, qui sont munis d'une cartouche M1, M2 ou M3 (pas avec une cartouche Joystick), ainsi que tous nos robinets thermostatiques permettent d'instaurer une température d'eau chaude maximale grâce à la Fonction Safety. Ceci évite les brûlures et garantit une économie financière.



Pour plus d'informations rendez-vous sur :
pro.hansgrohe.be
www.youtube.com/hansgrohe16

Conseils d'entretien et de nettoyage.



Les dommages causés par négligence ou un entretien inapproprié ne sont pas couverts par la garantie.

Produits d'entretien pour robinets et douches

Les acides font inévitablement partie d'un détartrant. Les robinets et les douches sont sensibles aux acides agressifs. Dû aux changements continus de la composition des produits d'entretien et des détartrants, Hansgrohe ne peut pas vous conseiller une marque ou un type de produit d'entretien.

Hansgrohe conseille :

- de sécher quotidiennement la robinetterie avec un chiffon doux et sec;
- en cas de dépôts de calcaire d'utiliser un détartrant doux à base d'acides citriques;
- ensuite, de bien rincer la robinetterie à l'eau claire; il ne peut plus y avoir de résidus du produit d'entretien sur la robinetterie;
- un bon séchage de la robinetterie après utilisation et nettoyage.

Hansgrohe déconseille :

- l'utilisation de produits d'entretien contenant de l'acide chlorhydrique, acétique ou tout autre acide nocif, agressif ou contenant du chlore;
- l'utilisation de produits d'entretien (professionnel) contenant de l'acide phosphorique;
- de mélanger plusieurs produits d'entretien;
- l'utilisation de produits de nettoyage agressifs, abrasifs, d'éponge à récurer ou de chiffon en microfibre.

Nettoyez les robinets et les douches de la manière suivante :

- utilisez le produit d'entretien comme l'indique son emballage;
- n'utilisez pas plus de produit d'entretien qu'indiqué;
- ne laissez pas agir le produit de nettoyage plus longtemps que nécessaire;
- nettoyez les surfaces régulièrement;
- appliquer d'abord le produit d'entretien sur un chiffon ou une éponge douce, pas directement sur le robinet ou la douche;
- bien rincer à l'eau claire la robinetterie après nettoyage; il ne peut plus y avoir de résidus;



Utilisation des robinets et douches

Les produits de soins comme le shampoing, gel douche et savon liquide peuvent causer des dégâts. Il est ici aussi nécessaire de rincer la robinetterie abondamment à l'eau claire après utilisation. Sécher les produits avec un chiffon doux les protègent aussi du calcaire.

Conditions de garantie.

I. Dispositions générales

Hansgrohe offre cette Garantie fabricant aux consommateurs de produits Hansgrohe, en sus de la garantie implicite dont dispose le consommateur vis-à-vis de son vendeur. Elle s'applique, nonobstant toute disposition d'engagement obligatoire prévue par la législation, notamment la loi sur la responsabilité du fait des produits (Produkthaftungsgesetz), dans les cas de négligence intentionnelle et caractérisée, concernant les blessures mortelles, corporelles ou les dommages sur la santé causés par Hansgrohe ou ses agents indirects.

Un « consommateur » au sens de la Garantie fabricant est toute personne physique qui est propriétaire du produit et qui ne l'a pas acquis avec l'intention de le revendre ou de l'installer sur le site d'un tiers, dans le cadre de son activité commerciale ou indépendante. Le « premier client » est le consommateur ayant acheté le produit en premier auprès de Hansgrohe, d'un vendeur, ou de toute autre personne physique ou morale qui revend ou installe le produit dans le cadre de son activité commerciale ou indépendante.

II. Portée de la Garantie

Applicable aux produits Hansgrohe achetés par les premiers clients à partir du 01.01.2010 (preuve d'achat) :

Hansgrohe certifie aux consommateurs que ses produits sont exempts de tout défaut de matériau, de fabrication et de construction. Pour ce faire, la science et la technologie les plus modernes au moment de la fabrication entrent en ligne de compte. Le produit devait déjà présenter le défaut qui a entraîné le dommage au moment de sa fabrication. Les réclamations pour les dommages indirects ou liés à la responsabilité du fait des produits sont possibles uniquement selon les dispositions juridiques obligatoires.

La présente garantie reste valable pour une durée de cinq ans à compter de la date à laquelle le premier client a acheté le produit, six ans maximum après la date de fabrication. Si des avantages ont été accordés conformément à cette garantie, notamment en cas de réparation ou de remplacement, celle-ci ne peut être prolongée. Dans ces situations, la durée de la garantie ne peut être renouvelée.

III. Notification écrite des défauts

Le consommateur peut revendiquer ses droits conformément à la présente garantie par notification écrite du défaut dans la période de validité de la garantie à Hansgrohe ou au vendeur auprès duquel le premier client a acheté le produit. Le consommateur doit également signaler le défaut dans un délai de deux mois après l'avoir détecté. Il incombe au consommateur de prouver que la garantie n'a pas expiré (par exemple en présentant la preuve d'achat du premier client). Hansgrohe est habilité, comme cela peut être le cas, à fixer le début de la période de garantie en fonction de la date de fabrication.

IV. Avantages de la Garantie fabricant Hansgrohe

Hansgrohe doit, à sa discrétion, réparer ou remplacer le produit défectueux ou rembourser le prix d'achat au client.

Le produit défectueux du consommateur doit d'une manière générale être réparé par un artisan spécialisé local, avec accord préalable de Hansgrohe. Dans ce cas, la garantie doit couvrir gratuitement la fourniture des pièces de rechange nécessaires. Si Hansgrohe décide, par consentement écrit, d'effectuer la réparation par ses propres soins, Hansgrohe doit prendre en charge tous les coûts des pièces de rechange, d'installation et de sa propre main d'oeuvre qui en résultent, ainsi que toutes les dépenses liées au transport ou à l'expédition du produit. Le consommateur doit assurer l'accès au produit.

Dans le cas d'un échange, l'ancien produit doit être remplacé gratuitement par un produit neuf de genre, qualité et type identiques. Si le produit en question n'est plus fabriqué au moment de la notification du défaut, Hansgrohe est en droit de fournir un produit similaire.

Le transport ou l'expédition à destination et en provenance de Hansgrohe ou à destination et en provenance du vendeur, respectivement, tout retrait et toute réinstallation du produit, ou toute mesure particulière peut être réalisé exclusivement avec l'accord préalable de Hansgrohe.

Conditions de garantie (suite).

Si Hansgrohe accepte la mesure prévue, Hansgrohe prend en charge les coûts liés à son exécution. Le consommateur est contraint de récupérer le produit par ses propres soins, chez le vendeur Hansgrohe le plus proche, sauf disposition contraire convenue.

Si Hansgrohe décide de rembourser le prix d'achat et confirme cela par écrit, le consommateur doit retourner le produit et Hansgrohe doit rembourser le prix d'achat payé.

V. Conditions préalables et exclusions

L'efficacité de cette garantie dépend des conditions suivantes : l'installation et la maintenance professionnelles conformément au manuel d'utilisation et aux réglementations généralement reconnues de la technologie (par ex. par un maître artisan ou un spécialiste agréé) et la conformité au manuel d'utilisation ainsi que l'utilisation de produits Hansgrohe conformément aux instructions techniques et d'entretien.

Cela comprend, notamment mais de manière non exclusive, le rinçage professionnel et méticuleux des tuyauteries conformément aux normes applicables, notamment avant l'installation des produits ou après l'exécution des activités de construction, la conformité des articles de plomberie avec les représentations graphiques jointes et le contrôle de la pression de fonctionnement du réseau d'eau selon les dispositions techniques.

Des instructions de montage ainsi que des instructions d'utilisation et d'entretien sont jointes à chaque produit et également disponibles sur www.hansgrohe.com.

La garantie ne couvre pas :

- les pièces d'usure, comme les joints, en cas d'usure
- les pièces fragiles, comme le verre, les ampoules électriques, en cas de casse ;
- les articles consommables, comme les piles, les filtres ou les aérateurs, par effet de consommation ;
- les déviations mineures des produits Hansgrohe de l'état normal qui n'ont aucune influence sur la fonctionnalité du produit ;
- la saleté, les coups de bélier, particulièrement ceux de l'eau chaude, l'entartrage, les fausses manoeuvres et les erreurs de l'opérateur, les dommages liés aux influences environnementales agressives, produits chimiques, agents de nettoyage ;
- les défauts du produit causés par l'installation, le transport et les essais effectués sur le produit acheté ainsi que,
- les dommages causés par le produit défectueux Hansgrohe
- les produits d'exposition, etc.

La garantie ne s'applique pas dans les cas suivants :

- la non-conformité aux instructions de montage ainsi qu'aux instructions d'utilisation et d'entretien jointes ou disponibles sur www.hansgrohe.com;
- l'installation, la maintenance, la réparation ou l'entretien par des non professionnels ;
- les défauts causés par le vendeur, le plombier ou des tiers ;
- les dommages attribués à l'usure normale ou les dommages intentionnels
- les dommages causés par négligence, une négligence contributive sera permise par consentement mutuel;
- l'installation ou la mise en service incorrecte ;
- l'absence de maintenance ou la maintenance incorrecte ;
- les produits qui n'ont pas été ou ne sont pas utilisés conformément à l'usage prévu ;
- les dommages causés par un cas de force majeure ou de catastrophe naturelle, notamment, mais de manière non exhaustive, en cas d'inondation, d'incendie ou de gel.

La garantie d'après-vente Hansgrohe

Vous pouvez commander durant 10 ans toutes les pièces détachées, même si le produit n'est plus en vente. Vous pouvez ainsi être sûr de garantir vos projets à long terme.

Pour plus d'infos: www.hansgrohe.be/garantie

Hansgrohe. Water's Favourite Company.

La tradition vieille de plus de 110 ans est marquée par les innovations. Ainsi, Hansgrohe est un exemple en matière d'utilisation optimale de robinets et de douches, tant pour l'environnement que pour l'utilisateur. Tous le monde profite des avantages des produits Hansgrohe.

ComfortZone: excellent confort d'utilisation et liberté de mouvement

QuickClean: le calcaire peut être facilement frotté pour une plus longue durée de vie.

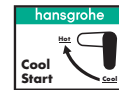
AIR Power: plus de volume en mélangeant l'eau et l'air. Moins de coûts, plus de confort.

XXL Performance: grandes douches pour encore plus de confort sous la douche.

CoolStart: en ouvrant le robinet en position centrale, de l'eau froide s'écoule. Ainsi des économies d'énergie sont faites ainsi que des économies d'argent.

EcoSmart: économiser de l'eau et de l'énergie. Plus de confort, moins de coûts.

Select: Permutez vite et très facilement entre les jets Rain, RainAir et Whirl avec un simple clic pour plus de confort et de plaisir de douche.



AXOR[®]

hansgrohe



Avec la marque **Axor**, Hansgrohe présente plusieurs lignes de robinetteries design jusqu'aux accessoires. Classique, moderne ou tendance, Axor comble les souhaits individuels dans le domaine de l'aménagement de la salle de bains. De plus, ces collections ont été conçu par des designers renommés tel que **Philippe Starck**, **Antonio Citterio**, **Jean-Marie Massaud**, **Patricia Urquiola** et les frères français **Bouroullec**.



Philippe Starck

Patricia Urquiola



Axor Starck Organic



Axor Citterio M



Axor Starck



Axor Massaud

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site : pro.hansgrohe.be